



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	93	80

DELIBERATION N° DE_2026_127

Urbanisme - Achat de foncier pour construction d'une cuisine centrale et constitution de réserve foncière

Date de la convocation

23 Juin 2026

Date d'affichage

23 Juin 2026

VOTES

EXPRIMES : 71

POUR : 62

CONTRE : 9

ABSTENTIONS : 7

NPPV : 2

Date de transmission de l'acte: 03/07/2026

Date de reception de l'AR: 03/07/2026

080-200070936-DE_2026_127-DE

A G E D I

**Deliberation du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 30 juin 2026

Le trente juin deux mille vingt-six à 17h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle communale d'Estrées les Crécy, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

Présents : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Madame Julie LEBAN (BUIGNY L ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Sylvie LOUIS (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Gauthier HAMARD (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Francis DAILLY (MACHIEL), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLEN COURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Bertrand DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Geneviève DARRAS (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur

Thierry BIZET (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (REMY), Monsieur Michel CRESPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (FORT-LE-GRAND), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Jean SAVE (QUEND), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Laurent SAISON (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART) représenté par Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY) représenté par Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR) représenté par Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Yves MANIER (RUE) représenté par Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Laurent SAISON (RUE), Madame Christine SALLE (RUE) représentée par Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représenté par Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH) représenté par Monsieur Michel GAYET (DOMVAST)

Absent(s) : Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) suppléé par Madame Julie LEBAN (BUIGNY L'ABBE), Madame Annie TRAULLE (COULONVILLERS) suppléée par Madame Sylvie LOUIS (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE) suppléé par Monsieur Gauthier HAMARD (LE TITRE), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) suppléé par Monsieur Francis DAILLY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Excusé(s) : Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY)

Objet de la Délibération : Urbanisme - Achat de foncier pour construction d'une cuisine centrale et constitution de réserve foncière

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2025 actant la dernière version des statuts communautaires du Ponthieu-Marquenterre ;

Vu l'article L.5211-37 du CGCT relatif aux cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers envisagée par un établissement public de coopération intercommunale ;

Vu l'Article L3221-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif à l'avis de l'autorité compétente de l'Etat sur les projets de cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers poursuivis par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics suivants les conditions fixées aux articles L. 2241-1, L. 3213-2, L. 4221-4, L. 5211-37 et L. 5722-3 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis des domaines en date du 13 novembre 2025 fixant un prix de 144 000 € pour 12 000 m² (12 € par m²)

Vu l'avis du bureau en date du 9 juin 2026 ;

Considérant le projet de cuisine centrale porté par la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Considérant que le contexte requiert pour la collectivité, au titre de l'exercice de ses compétences, de constituer une réserve foncière qui pourra servir d'assise à des projets (construction, compensation) ;

Considérant l'opportunité qui s'est présentée d'acheter du foncier sur la commune de Hautvillers-Ouville avec un parcellaire de 12 000 m² environ (parcelles concernées : B124, B125, B272, B273, B274, B635) à 12 euros le m² prix net vendeur hors droit de mutation soit un montant estimé à 144 000 euros;

Considérant le plan de division des parcelles cadastrées ci-joint ;

Considérant les parcelles, surfaces et montants figurant dans le tableau ci-après pour chacun des propriétaires ;

Considérant les résiliations effectives de l'ensemble des baux ruraux affectant l'ensemble des parcelles concernées et la libération des parcelles qui interviendra avant la vente ;

Considérant le bornage effectué le 21/04/2026 et le plan de division définitif ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 62 voix pour, 9 voix contre, 7 abstentions et 2 ne prennent pas part au vote, décide :

- D'autoriser l'achat des 6 nouvelles parcelles telles que mentionnées dans le tableau ci-après, situées sur la commune de Hautvillers-Ouville, pour un prix net vendeur de 12 euros le m² (hors droit de mutation) soit une valeur totale estimée à 143 988 €uros, pour la construction d'une cuisine centrale communautaire et la constitution d'une réserve foncière sur le surplus du terrain. La vente est consentie sans indemnités d'éviction et n'interviendra qu'une fois purgée de tout droit de préemption :

Date de transmission de l'acte: 03/07/2026

Date de reception de l'AR: 03/07/2026

080-200070936-DE_2026_127-DE

A G E D I

Nom du propriétaire	Parcelle concernée par la division	Nouvelle parcelle du plan de division	Surface nouvelle parcelle	(net vendeur)	net vendeur)
M. Guy BRIET	B125	B 765	2 401 m ²	12 €	28 812,00 €
	B 272	B 766	2 411 m ²	12 €	28 932,00 €
				Total M. BRIET	57 744,00 €
Indivision DINGEON	B 273	B 771	1 944 m ²	12 €	23 328,00 €
				Total Ind. DINGEON	23 328,00 €
Indivision LECLERCQ	B 124	B 764	2 521 m ²	12 €	30 252,00 €
	B 274	B 772	1 165 m ²	12 €	13 980,00 €
	B 635	B 777	1 557 m ²	12 €	18 684,00 €
				Total Ind. LECLERCQ	62 916,00 €
		TOTAL :	11 999 m2	TOTAL :	143 988,00 €

- D'autoriser le président à effectuer toute démarche utile en ce sens et signer tout acte y afférent après purge du droit de préemption de la SAFER.

Résultats des votes

Pour : 62

Angélique PARIS BAILLEUL

Ludovic FIRMIN

Agnès DAILLY

Claude PATTE

Thibault BOURGOIS

Grégory DUFOUR

Xavier BORDET

Marcel GAMARD

René CAT suppléé par Julie LEBAN

Mathieu DOYER

Jean-Alain DELRUE

Maurice CREPIN

Annie TRAULLE suppléée par Sylvie LOUIS

Sébastien HAUTBOUT
Jean Paul TORDEUX
Myriam LOURDEL
Olivier GERARD
Maïté BERON
Michel GAYET
Damien BRIET
Isabelle ALEXANDRE
Michèle SOHET
Daniel WALLET
Alain BAILLET représenté par eric KRAEMER
Eric KRAEMER
Pascal DECLERCQ
Jean-Paul PRUVOT
Etienne LEPRINCE représenté par Xavier BORDET
Frédéric NOEL
Stéphane DELEENS représenté par Daniel WALLET
Laurent DUVAL suppléé par Martine POPULAIRE
Philippe EVRARD
Arnaud HORNOY représenté par Philippe EVRARD
Véronique DELORME
Karine DEVISMES
Frédéric ROY suppléé par Gauthier HAMARD
Jean Marie PECQUET
Olivier PLEY suppléé par Francis DAILLY
Murielle DULARY
Nicolas LEDUC représenté par Jean Paul PRUVOT
Gérard GALLET
Bertrand DUFOUR
Philippe SELLIER
Geneviève DARRAS
Maurice FORESTIER
Jean Charles BOUCART
Hélène VENIER
Christian HUNAUT
Sophie DUCASTEL
Daniel TOURON
Michel CRESPEL
Ludovic AVISSE
Rebecca HORNOY
Joël FARCY
Jocelyne MARTIN
Brigitte LEVASTRE
Laurent SAUVAGE
Patricia POUPART
Dominique LECERF
Gerard DEVILLEPOIX
Emmanuelle CHEVALLIER
Thierry MIANNAY représenté par Michel GAYET

Contre : 9

Eric MOUTON

Marie José VAN RIEK ONGHENA

Philippe PARMENT représenté par Francis GOUESBIER

Agnès BOULONGNE

Gisèle CAROUGE représentée par Laurent SAISON

Laurent SAISON

Christine SALLE représentée par Agnès BOULONGNE

Eric FITTERER représenté par Rebecca HORNOY

Francis GOUESBIER

Abstentions : 7

Hervé LEVEL

Pascal BOURLO

Thierry BIZET

Marie Claire FOURDINIER

Jean René SAVE

Christophe DUFRENOY

Yves MANIER représenté par Christophe DUFRENOY

Ne prennent pas part au vote : 2

Marc VOLANT

Dominique DARAS

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Mathieu DOYER

